

HC
111
.A3414
1986
v. 5

Perspectives 86

Terre-Neuve



Gouvernement
du Canada

Expansion industrielle
régionale

Government
of Canada

Regional Industrial
Expansion

Canada

TERRE-NEUVE

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1986

DEPARTMENT OF REGIONAL
INDUSTRIAL EXPANSION
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE
MINISTÈRE DE L'EXPANSION
INDUSTRIELLE REGIONALE

Bureau du coordonnateur
fédéral du développement économique
St. John's (Terre-Neuve)

(Les données et les statistiques ont été arrêtées au 26 février 1986.)

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Sommaire..... | 1 |
| 2. Vue d'ensemble..... | 3 |
| 3. Analyse sectorielle..... | 8 |
| i) Pêche..... | 8 |
| ii) Mines..... | 9 |
| iii) Forêts..... | 11 |
| iv) Agriculture..... | 12 |
| 4. Transports..... | 13 |
| 5. Perspectives commerciales..... | 15 |
| 6. Perspectives d'expansion économique..... | 17 |
| i) Hydrocarbures..... | 17 |
| ii) Énergie hydro-électrique..... | 19 |
| 7. Conclusion..... | 21 |

1. SOMMAIRE

Au cours des cinq dernières années, l'économie de Terre-Neuve a traversé une période difficile due à la récession et à une rationalisation des activités. Cette phase est en grande partie terminée et il y a lieu de croire que l'on entre dans une période de croissance modérée soutenue, même si la base industrielle qui repose surtout sur l'exploitation des richesses naturelles s'est considérablement réduite.

Les possibilités d'expansion économique de Terre-Neuve reposent sur deux éléments principaux : les industries primaires traditionnelles qui représentent la plupart du secteur de la production de biens et qui dominent l'économie rurale, et le secteur des services qui compte pour plus de 70 p. 100 des emplois de la province, en grande partie dans les centres urbains. Actuellement, les possibilités offertes par le secteur primaire en matière de création d'emplois sont assez limitées, même si l'on peut s'attendre à une amélioration de la productivité et, dans une moindre mesure, à une augmentation de la production. Dans l'ensemble, l'expansion du secteur des services s'est ralentie en raison du programme général d'austérité du gouvernement, mais les perspectives d'exploitation des gisements sous-marins de pétrole brut ont favorisé les investissements et l'expansion des entreprises, surtout dans la région de St. John's.

A Terre-Neuve, c'est le chômage qui reste le problème économique le plus difficile à résoudre (se reporter au tableau I p. 4). En effet, le taux de chômage dans cette province a augmenté de façon spectaculaire pendant la récession de 1982 à 1984, passant de 13,9 p. 100 en 1981 à 20,5 p. 100 en 1984, et rien ne permet d'espérer une baisse prochaine. Les emplois perdus pendant cette période, surtout dans le secteur primaire, n'ont pas été retrouvés malgré la relance - en fait, le marché du travail de Terre-Neuve n'a guère repris. Dans l'intervalle, le retour à Terre-Neuve de natifs de cette région, partis travailler ailleurs mais récemment mis à pied, a accéléré le taux de croissance déjà rapide de la population active. Par conséquent, il y a sur le marché du travail de la province une importante réserve de chômeurs qui est loin d'être résorbée.

Terre-Neuve dépend encore énormément des paiements de transfert fédéraux, surtout depuis la remontée récente du chômage. Quelque 30 p. 100 du revenu des particuliers proviennent de ces transferts, contre 15 p. 100 pour l'ensemble du pays, tandis que 48 p. 100 des recettes de la province sont en fait des transferts fiscaux. Étant donné cette dépendance, le gouvernement provincial est extrêmement sensible à toute initiative fédérale cherchant à limiter ou à supprimer les différents programmes de transfert, visant soit la province soit les particuliers.

A Terre-Neuve, les principaux domaines de préoccupations restent liés à l'exploitation des sources d'énergie, notamment l'énergie hydro-électrique et les gisements sous-marins de pétrole brut, ainsi qu'aux progrès techniques dans le secteur marin.

Les énormes possibilités de production d'électricité au Labrador pourront assurer à Terre-Neuve, à la fois une activité à court terme et des avantages industriels à long terme mais toute expansion en l'absence d'une entente bilatérale avec le Québec, est difficile à prévoir. Les tentatives de la province pour faire imposer par les tribunaux la signature d'une entente ont échoué, et Terre-Neuve va sans doute essayer maintenant de régler la situation par la voie de la négociation.

Au chapitre de l'exploitation des gisements sous-marins de pétrole brut, l'on s'attend à une décision dans peu de temps, puisque la plupart des difficultés d'ordre administratif et technique sont désormais résolues. La chute récente du prix du pétrole a remis en question la décision de Mobil quant à l'exploitation du gisement Hibernia, malgré tout, cette société devrait annoncer sa décision d'ici juin 1986. Les modifications récentes apportées à la politique fédérale de stimulants à la prospection n'ont pas encore eu de répercussions sur les activités de forage mais, compte tenu des prix actuels, il est évident que la prospection va ralentir.

Mise à part l'exploitation des sources directes d'énergie, la diversification et l'expansion économique de Terre-Neuve découleront principalement de l'essor des entreprises de services et autres, stimulé par la croissance du secteur pétrolier. Les investissements faits actuellement dans le secteur de la construction, surtout dans la région de St. John's, permettent de penser que cette expansion est en cours. Le secteur de la technologie marine, importante initiative de développement de la province, continuera également à prendre de l'expansion grâce à la création récente de deux importantes installations de recherche : l'Institut de dynamique marine et de recherches sur les navires arctiques du Conseil national de recherches du Canada et le nouvel Institut des pêches et de la technologie marine de Terre-Neuve.

La province semble prête à entrer dans une nouvelle période de croissance, du moins dans les zones urbaines de l'est. L'année 1986 devrait être décisive quant à la concrétisation de ces prévisions.

2. VUE D'ENSEMBLE

La structure économique de Terre-Neuve repose essentiellement sur l'exploitation des matières premières et sur l'existence d'une base industrielle limitée dans les autres secteurs. La pêche, l'industrie des pâtes et papiers, les mines ainsi que la construction et la fabrication ne comptent que pour 26 p. 100 de la production totale de la province. Les industries de services et l'administration sont deux composantes importantes du produit intérieur brut (se reporter au tableau II p. 6). Étant donné que le secteur primaire est tributaire des marchés d'exportation, l'économie reste très sensible à l'évolution de la conjoncture internationale et il faut noter que Terre-Neuve connaît un important déficit commercial par rapport au reste du pays. Même si la majorité des biens de consommation et des biens industriels utilisés dans la province provient d'autres provinces du pays, ces dernières achètent peu de marchandises de Terre-Neuve.

Dans la province, le marché de l'emploi est dominé par le secteur des services qui procure plus de 70 p. 100 de tous les emplois. Dans le secteur de la production des biens, ce sont les emplois reliés à la pêche et au conditionnement du poisson qui sont les plus nombreux. Sur le plan géographique, les emplois sont concentrés à St. John's pour le secteur des services, tandis que pour le secteur primaire, ils sont répartis dans toutes les régions rurales de la province et dans certains centres régionaux.

Toutefois, plusieurs facteurs entravent l'expansion économique de Terre-Neuve. Étant donné l'éloignement de cette province par rapport aux marchés canadiens et américains, les frais de transport pour vendre les marchandises de Terre-Neuve sur le continent restent élevés. Les produits exportés vers d'autres pays sont assujettis à des droits de douane qui, comme dans le cas important des produits de la pêche, augmentent en fonction du degré de conditionnement. Divers facteurs influent sur la production destinée au marché local, ce qui limite le nombre de produits dont la fabrication est rentable pour un marché de moins de 600 000 personnes.

En raison de la place importante occupée par la pêche dans la base industrielle de Terre-Neuve, la production industrielle et l'emploi suivent des tendances fortement saisonnières puisque tous les ans, une grande partie des usines de conditionnement du poisson de la province est fermée pendant l'hiver. D'autres secteurs, comme le bâtiment et, dans une moindre mesure, l'exploitation forestière, sont également des secteurs d'emploi saisonnier. Enfin, à Terre-Neuve, les exportations de marchandises sont à la merci des fluctuations cycliques de la conjoncture mondiale, aussi l'incidence de ces fluctuations sur l'économie locale prend-elle souvent de grandes proportions car l'activité de nombreuses agglomérations repose sur une seule industrie.

Les entreprises industrielles de la province n'ont guère de relations entre elles et produisent une faible partie des biens consommés. Par conséquent, les recettes enregistrées à ce chapitre ne sont pas réinvesties dans l'économie et ne contribuent donc guère à l'augmentation du revenu ou à la création d'emplois. Les industries de Terre-Neuve accusent généralement un certain retard par rapport aux autres régions du pays quant à l'utilisation des techniques de pointe. Conscientes de ce problème, depuis

quelques années, les entreprises commencent à prendre des mesures en vue d'adopter ces nouvelles techniques et d'améliorer la productivité. Il s'en est suivi d'importants programmes d'investissement dans les secteurs des pâtes et papiers et de la pêche. Néanmoins, la productivité globale est toujours inférieure à la moyenne nationale.

Depuis que Terre-Neuve fait partie de la Confédération, soit depuis 1949, cette province se bat pour rattraper les autres provinces sur le plan socio-économique. Même si de toute évidence, la situation économique de Terre-Neuve s'est énormément améliorée, la province continue à accuser un retard comme le reflète la plupart des indices de l'activité économique. En effet, les disparités sont flagrantes à Terre-Neuve, même comparée aux provinces voisines. Pendant les années 70, la population active a augmenté rapidement avec l'arrivée sur le marché du travail d'un grand nombre de jeunes, un taux de participation accru et la diminution des migrations vers d'autres provinces. Malgré des résultats supérieurs à la moyenne en matière de création d'emplois, le taux de chômage a augmenté considérablement et il est encore environ deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Le revenu des particuliers a également augmenté, mais ceci est toutefois dû à l'augmentation des paiements de transfert; cependant, les revenus gagnés sont encore bien inférieurs à la moyenne nationale.

TABLEAU I

1985 - Indices économiques actuels

| | <u>T.-N.</u> | <u>Maritimes</u> | <u>Canada</u> | <u>Maritimes*</u> | <u>Canada*</u> |
|--|--------------|------------------|---------------|-------------------|----------------|
| Population (en milliers) | 580 | 2 307 | 25 359 | 25,1 | 2,3 |
| PIB (en millions de dollars courants) | 5 558 | 24 489 | 420 671 | 22,7 | 1,3 |
| Population active (en milliers) | 224 | 978 | 12 639 | 22,9 | 1,8 |
| Emploi (en milliers) | 176 | 822 | 11 311 | 21,4 | 1,6 |
| Taux de chômage | 21,3% | 15,9% | 10,5% | 134,0 | 202,8 |
| Taux de participation | 53,0% | 56,9% | 65,2% | 93,1 | 81,3 |
| Revenu gagné par habitant (en \$) | 6 750 | 8 322 | 12 268 | 81,1 | 55,0 |
| Revenu personnel par habitant (en \$) | 9 703 | 10 815 | 14 412 | 89,7 | 67,3 |

Source : Statistique Canada et Conference Board of Canada

* Pourcentage pour Terre-Neuve.

Le gouvernement provincial dépend énormément des paiements de transfert fédéraux qui représentent près de 50 p. 100 des recettes totales de la province. En outre, les transferts fédéraux aux particuliers ont augmenté rapidement ces dernières années, en raison surtout de l'augmentation des prestations d'assurance-chômage et des programmes de création d'emplois.

Selon les estimations, les paiements au titre de l'assurance-chômage s'élevaient à presque 500 millions de dollars en 1984 et à 555 millions en 1985. De plus chaque année, de 45 à 55 millions ont été dépensés pour les programmes de création d'emplois, afin de permettre aux particuliers d'être de nouveau admissibles à l'assurance-chômage. L'ampleur des dépenses relatives à l'assurance-chômage et à la création d'emplois, surtout dans les régions rurales de la province, laisse à craindre d'éventuelles répercussions négatives sur la mobilité, les résultats scolaires et le comportement professionnel.

Malheureusement, depuis quelques années, les transferts fédéraux à la province servent à défrayer non plus les coûts de l'expansion économique à long terme, mais plutôt les programmes de soutien du revenu et de création d'emplois à court terme. Les dépenses au titre de l'expansion économique, faites en vertu de l'Entente cadre de développement (ECD) et plus récemment, de l'Entente de développement économique et régionale (EDER), ont été supérieures à 500 millions de dollars au 31 mars 1985, tandis que pour la même période, 2 milliards de dollars allaient à l'assurance-chômage et plus de 300 millions à la création d'emplois.

La récente récession et la recrudescence du chômage qui a suivi n'ont fait qu'aggraver le déséquilibre entre les paiements de transfert et les dépenses au titre de l'expansion régionale. Néanmoins, le rendement de l'économie provinciale après cette période de récession démontre la nécessité de maintenir en permanence les programmes d'expansion.

Depuis 1980, la performance économique de Terre-Neuve s'est caractérisée par une croissance irrégulière, surtout dans le secteur de l'exportation des produits du secteur primaire. Les prix et le taux de rendement dans ce secteur ont fluctué et ils restent faibles compte tenu de la récession prolongée qui sévit sur les marchés internationaux. Depuis 1983, les principales industries primaires de Terre-Neuve connaissent une série de réorganisations. Pendant deux des cinq dernières années, le taux de croissance a été négatif et au cours de cette période, le taux de croissance réel du produit intérieur brut (PIB) n'a atteint en moyenne que 0,5 p. 100 par an. En 1985, en fait, le PIB de la province a seulement retrouvé son niveau maximum d'avant la récession.

Au cours des cinq dernières années, d'importants changements se sont produits dans certains secteurs de l'économie de la province, comme en témoigne la diminution de l'apport des secteurs de la production de biens au PIB. Ces derniers comptaient pour 40 p. 100 de la production totale en 1980, contre 32 p. 100 seulement en 1984. Le taux réel du PIB ayant été pratiquement le même ces deux années-là, il s'ensuit qu'en chiffres absolus, la production de ces secteurs a considérablement diminué. Parmi les industries extractives, c'est l'exploitation minière qui a le plus contribué à cette diminution puisque la capacité de production pour le minerai de fer et d'autres minéraux n'a cessé de diminuer. Les produits forestiers et la pêche ont également contribué au déclin du secteur primaire.

TABLEAU II

Production et emploi par secteur

| | PIB 1984 en millions de dollars | % du PIB | Emploi 1984 | % de l'emploi |
|---|---------------------------------------|--------------|----------------|------------------|
| Agriculture | 22 | 0,4 | 1 500 | 0,8 |
| Forêts | 55 | 1,1 | 1 800 | 1,0 |
| Pêche | 105 | 2,1 | 11 000 | 6,2 |
| Mines | 345 | 7,0 | 3 700 | 2,1 |
| Fabrication | 440 | 8,9 | 15 000 | 8,5 |
| Construction | 370 | 7,5 | 11 000 | 6,2 |
| Services publics | <u>252</u> | <u>5,1</u> | <u>(1)</u> | — |
| Total - Production de biens | 1 589 | 32,1 | 44 000 | 25,0 |
| Transports et télécommunications | 510 | 10,3 | 18 000 | 10,2 |
| Commerce | 510 | 10,3 | 30 000 | 17,0 |
| Finances, assurances et immobilier | 440 | 8,9 | 6 000 | 3,4 |
| Services | 1 195 | 24,1 | 56 000 | 31,8 |
| Administration publique | <u>705</u> | <u>14,2</u> | <u>19 000</u> | <u>10,8</u> |
| Total - Production de services | 3 360 | 67,9 | 129 000 | 73,3 |
| Autres | — | — | <u>3 000</u> | <u>1,7</u> |
| Total | 4 949 | 100,0 | 176 000 | 100,0 |

(1) Compris dans Transports et télécommunications

Source : Statistique Canada et Newfoundland Statistics Agency

A Terre-Neuve, la réorganisation fondamentale des entreprises du secteur primaire a directement influé sur l'emploi puisque les effectifs des entreprises ont continuellement baissé. Ces mesures, en retour, ont eu des répercussions positives comme l'amélioration de la productivité et des coûts des entreprises; cependant, ces changements ont aussi entraîné une augmentation de la réserve déjà importante de chômeurs.

L'absence d'occasions d'emploi productif est au cœur des problèmes socio-économiques de Terre-Neuve. Selon les données de Statistique Canada, seulement 41,7 p. 100 de la population active de Terre-Neuve ont un emploi. Pour le reste du Canada, ce taux est de 58,4 p. 100. D'après cette norme canadienne, il manque plus de 70 000 emplois à Terre-Neuve. On comprend facilement que, traduit en revenu, ce sous-emploi suffit à expliquer la plupart des disparités entre Terre-Neuve et les autres provinces.

Mis à part le problème structurel de longue date du sous-emploi, l'emploi à Terre-Neuve n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la récession. Le nombre total d'emplois, soit 179 000 en 1981, est tombé à

174 000 en 1982-1983 pour remonter légèrement à 176 000, en 1985. Pendant cette même période, le taux de chômage est passé de 13,9 p. 100 en 1981 à 20,5 p. 100 en 1985.

A Terre-Neuve, l'augmentation du chômage n'est pas entièrement attribuable à la perte des emplois. Depuis longtemps, la population active de cette province s'est caractérisée par le déplacement des individus à la recherche de travail. Rappelons que l'exil des travailleurs a varié selon la gravité du chômage dans la région et les possibilités offertes ailleurs. Au début des années 70, la migration nette hors de la province a diminué de façon spectaculaire puisque la province connaissait une période de croissance industrielle et de grande activité dans le secteur de la construction; cette migration n'a repris que vers la fin des années 70, lorsque les perspectives d'emploi ont diminué. La majorité des travailleurs est partie vers l'Ouest, surtout en Alberta; mentionnons qu'entre 1976 et 1981, 6 000 personnes en moyenne ont quitté la province chaque année.

Au cours des années 80, la conjoncture peu favorable dans les autres provinces surtout en Alberta a provoqué un retour en force de ces mêmes travailleurs, ce qui a fortement grossi les rangs de la population active entre 1982 et 1983. Ce mouvement a, dans une certaine mesure, relevé temporairement le taux de chômage dans la province. Depuis lors, la tendance est redevenue normale en matière de la migration des travailleurs, mais cela n'a pas suffi à réduire le nombre des chômeurs.

Depuis deux ans, et sans doute en raison du marasme du marché du travail, l'on remarque certaines tendances nouvelles. Le nombre de travailleurs syndiqués a considérablement diminué, surtout dans le bâtiment, secteur qui était auparavant dominé par les syndicats. Le salaire de plusieurs catégories professionnelles a diminué et dans de nombreuses autres professions, les augmentations ont été bien inférieures au taux d'inflation. En 1984 et au cours des trois premiers trimestres de 1985, les règlements salariaux ont atteint en moyenne 2,3 p. 100 et 2,7 p. 100 respectivement.

Par le passé, le chômage à Terre-Neuve était attribué aux salaires élevés par rapport à la productivité et au manque de souplesse du marché du travail de la province. Même si les changements susmentionnés sont récents et que leurs répercussions ne se fassent pas encore totalement sentir, ils démontrent peut-être que l'on procède actuellement aux redressements nécessaires qui devraient améliorer les perspectives de croissance de l'emploi.

3. ANALYSE SECTORIELLE

i) Pêche

On espérait que 1985 marquerait un tournant pour la pêche à Terre-Neuve. Après une période de bouleversements en 1983, à la suite de difficultés financières éprouvées par les principales sociétés de pêche et leur réorganisation par les gouvernements fédéral et provincial et la Banque de Nouvelle-Écosse, on s'attendait à une certaine stabilisation dans ce secteur en difficulté, aussi de meilleurs résultats auraient contribué à redonner confiance au public. Au milieu de l'été de cette même année, il fut toutefois évident que ce ne serait pas le cas. Malgré les excellents résultats de la flotte hauturière de chalutiers, les prises des petits pêcheurs côtiers étaient bien inférieures à celles des années précédentes. Les demandes d'aide aux deux niveaux de gouvernement ont abouti à la création d'un programme d'intervention spéciale visant à donner du travail aux pêcheurs en difficulté pour qu'ils aient droit aux prestations d'assurance-chômage pendant les mois d'hiver.

Malgré ce contretemps, l'industrie montre des signes encourageants de stabilisation. Citons, entre autres, la création de la société Fishery Products International dans laquelle les gouvernements fédéral et provincial ont injecté 234 millions de dollars, ce qui a contribué à sa réorganisation. Le plan quinquennal de la société propose un plan d'action qui lui permettra d'atteindre le seuil de la rentabilité en 1986, et ce, en mettant l'accent sur l'augmentation du rendement, l'amélioration de la qualité et la rationalisation des activités de la société grâce à la vente de 15 usines de conditionnement du poisson.

Il est encourageant de constater que le secteur privé a réagi positivement à la vente des installations excédentaires de conditionnement par rapport aux besoins de cette entreprise. Neuf des 15 usines ont été achetées quelques semaines à peine après l'annonce de leur mise en vente. Quatre d'entre elles ont été rachetées par une société de pêche désireuse d'élargir ses activités. Les cinq autres ont été vendues à un groupe spécialisé d'investisseurs dans la pêche. De toute évidence, les investisseurs qui connaissent bien ce secteur et qui ont les ressources financières voulues pour saisir l'occasion considèrent que ces usines seraient viables.

Suite à la crise récente du secteur de la pêche, les investissements ont été plutôt centrés sur les programmes d'amélioration de la qualité. Pour améliorer la qualité du poisson à toutes les étapes de la prise, du déchargement et du conditionnement, diverses démarches ont été amorcées, entre autres, un programme de triage à quai en vertu duquel les pêcheurs seront indemnisés en fonction de la qualité de leur poisson au moment où ils le déchargent.

Depuis peu, une tendance peut-être importante se dessine dans l'industrie de conditionnement du poisson, où l'on cherche à mettre l'accent sur la valeur ajoutée. De plus, en Amérique du Nord, l'on remarque une

tendance à l'augmentation de la consommation domestique de poisson, avec peut-être une préférence marquée pour les fruits de mer qui sont excellents pour la santé; cette tendance a donc contribué à l'établissement d'un prix fort et à de bonnes perspectives de marché. Les taux de change actuels augmentent également les recettes des exportateurs de poisson canadien puisque le prix du poisson est fixé sur le marché américain (Boston).

L'an dernier, le protectionnisme croissant des États-Unis envers les importations du Canada a suscité de vives inquiétudes. A la suite des plaintes présentées par des pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, plaintes selon lesquelles les produits canadiens dérivés du poisson sont injustement subventionnés, il a été décidé après enquête d'imposer un droit de 6,8 p. 100 sur la valeur du poisson frais canadien exporté aux États-Unis. Même si une faible partie du poisson exporté par Terre-Neuve est frais, on craint que cette mesure ne s'étende au poisson congelé. Ajoutons qu'au début de 1986, une décision prise en vertu des lois antidumping a entraîné l'imposition d'un droit de douane de 26 p. 100 sur les exportations de poisson salé canadien vers le marché portoricain. Ce secteur s'est organisé pour lutter contre ces mesures protectionnistes et défendre activement ses intérêts en raison de l'imposition par les États-Unis des droits compensateurs.

ii) Mines

Le nombre de mines en exploitation à Terre-Neuve a diminué ces dernières années. A l'heure actuelle, trois mines métalliques sont en activité dans la province, ainsi que cinq mines d'exploitation de minéraux non métalliques et un certain nombre de carrières. Parmi les principaux minéraux extraits, l'on trouve du minerai de fer, du zinc, de l'amiante, du gypse et du gravier; certains autres minéraux sont extraits en trop petites quantités pour être commercialisés ou être considérés comme compléments aux activités de fabrication.

Contrairement à la majorité des localités de Terre-Neuve qui vivent de la pêche, où les revenus sont bas et l'emploi saisonnier, les localités minières ont toujours été des centres d'emplois stables bien payés. Cependant, les localités où les mines ont fermé sont devenues des poches de chômage irréductible; étant donné leur isolement, ces localités n'ont eu en général guère accès à d'autres possibilités d'emploi.

Une forte proportion du produit intérieur brut de Terre-Neuve, soit 7 p. 100 en 1984, est imputable au secteur minier, et comme il s'agit d'une industrie capitaliste, les emplois ne comptent que pour 2,1 p. 100 de l'ensemble des emplois dans la province. L'apport de ce secteur à la production totale et à l'emploi a sensiblement diminué au cours des cinq dernières années en raison d'un ralentissement de la production et des compressions de personnel. En 1979 encore, le pourcentage du PIB et de l'emploi attribuable aux mines était deux fois plus élevé qu'aujourd'hui.

L'extraction du minerai de fer est l'activité minière dominante, puisque 86 p. 100 de la production totale de la province proviennent des deux grandes

mines situées dans l'ouest du Labrador, soit plus de la moitié de la production totale de minerai de fer au Canada. C'est le seul minerai dont une bonne partie de la production nationale vient de Terre-Neuve.

En raison de la récession récente et de certains changements d'ordre structurel et technique touchant la métallurgie en général, la demande de minerai de fer a baissé, entraînant une réduction de la production et de l'emploi dans les mines de fer du Labrador. Dans ce contexte, Terre-Neuve ne retrouvera vraisemblablement pas la totalité de ses marchés traditionnels pour le minerai de fer; ajoutons que la Communauté économique européenne a limité ses importations, le Japon et l'Amérique du Nord ont réduit leur capacité, enfin la concurrence de produits bon marché en provenance des pays en voie de développement est de plus en plus grande. Dans ce secteur au Labrador, les entreprises se sont concentrées sur l'amélioration de la productivité et du rendement en vue de rester compétitives sur le marché international et de conserver la part actuelle du marché américain qui leur revient.

L'extraction des minerais non ferreux fait l'objet de compressions à Terre-Neuve. Depuis quelques années, les deux principales mines ont fermé en raison de l'épuisement des réserves et une autre est sur le point d'avoir épuisé les réserves connues. Au chapitre des minéraux non métalliques, une mine d'amiante a changé de propriétaire et semble avoir du mal à trouver des débouchés pour son produit. En général, les entreprises en activité ont atteint une certaine stabilité et même si la plupart d'entre elles restent en activité, elles ne connaîtront aucune autre croissance.

Une nouvelle mine est sur le point d'ouvrir, il s'agit d'une mine de spath fluor appartenant à Minworth Ltd. A ce chantier dont les travaux d'aménagement sont réalisés grâce à l'aide financière des deux niveaux de gouvernement, et ce, à un coût total de 14 millions de dollars, on espère employer une centaine de personnes au plus fort des activités, au début de l'année 1987.

Par contre, la prospection présente un contraste marqué avec l'industrie minière quasi stagnante de Terre-Neuve. Les activités ont sensiblement augmenté et à la fin de 1985, près de 20 000 concessions étaient prospectées. La recherche d'or et de métaux précieux attire tous les prospecteurs surtout depuis la découverte par BP-Selco d'un gisement aurifère sur la côte sud-ouest de l'île. On procède actuellement à l'évaluation du minerai en vue de le commercialiser. Selon les estimations, les réserves découvertes jusqu'ici contiennent 1,5 million d'onces d'or récupérable dans du minerai à assez forte concentration. D'autres découvertes de métaux précieux ont été signalées dans la province. Enfin, dans les endroits où des terres rares, des métaux stratégiques et des métaux communs ont été repérés, des travaux de prospection et d'évaluation sont en cours. Même si la seule perspective immédiate d'exploitation est le gisement aurifère mentionné plus haut, l'importance des activités de prospection permet d'envisager une relance de l'industrie minière à moyen ou à long terme.

iii) Forêts

Trois usines de papier journal, dont deux sont situées sur la côte Ouest, à Stephenville et à Corner Brook, et l'une à Grand Falls dans le centre, dominent l'industrie forestière de la province. Ces usines contrôlent la majorité des ressources forestières de l'île et exercent donc une grande influence sur la production de bois, l'emploi dans ce secteur et l'utilisation globale de cette ressource. En 1984, la production totale de papier journal à Terre-Neuve atteignait 650 000 tonnes, pour une valeur de 315 millions de dollars.

La plus grande partie du papier journal fabriqué à Terre-Neuve est expédiée à l'étranger; en réalité, en 1984, ces expéditions ont compté pour 7,5 p. 100 de toutes les exportations canadiennes de papier journal. Les usines de Terre-Neuve sont donc particulièrement sensibles aux fluctuations mondiales de l'offre et de la demande, aux taux de change des devises, aux quotas, ainsi qu'aux barrières tarifaires et non tarifaires. La production mondiale de papier journal est actuellement excédentaire. Considérant la force relative de notre monnaie, sauf par rapport au dollar américain, il est difficile aux usines de Terre-Neuve de vendre à l'étranger à des prix compétitifs. Les modifications apportées dernièrement à la politique des quotas et des droits de douane limitent également les ventes à l'exportation. La Communauté économique européenne a pris des mesures en vue de limiter ses importations de papier journal; de plus, certains pays d'Amérique latine qui commencent à produire eux-mêmes du papier journal envisagent d'augmenter éventuellement leurs barrières tarifaires en vue de protéger leurs producteurs.

Il est nécessaire de moderniser les usines pour réduire les coûts et améliorer la qualité du produit, si ce secteur veut rester concurrentiel. Des améliorations sont en cours dans les trois usines de la province. Un projet de modernisation de 30 millions de dollars en cours de réalisation à l'usine d'Abitibi-Price à Grand Falls vise à améliorer le rendement de l'usine et donc à réduire les coûts. Ce projet était terminé à 60 p. 100 au 31 décembre 1985. La deuxième usine d'Abitibi-Price située à Stephenville, installation relativement récente, est la plus moderne de l'île, des investissements ont également été faits dans cette usine en 1985.

La troisième usine de papier journal de la province, située à Corner Brook, a été achetée dernièrement par Kruger International Ltd. Cette usine qui appartenait auparavant à Bowater a été construite en 1925 et fait actuellement l'objet d'un programme complet de modernisation; ce dernier devrait être achevé d'ici 1988, au coût de 221 millions de dollars. C'est le gouvernement fédéral qui finance en partie les programmes de modernisation des usines de Grand Falls et de Corner Brook en vertu d'une entente auxiliaire de l'EDER.

Les ressources disponibles de bois à pâte limitent actuellement les possibilités d'expansion de l'industrie des pâtes et papiers au-delà des trois usines actuelles. En effet, selon les prévisions, les besoins de bois de ces usines actuelles dépassent le niveau maximum souhaitable de coupe

faite au cours du siècle. Cette pénurie de ressources est due au déséquilibre dans les classements par âge des forêts, et aux pertes causées par les incendies et les infestations d'insectes.

Pour minimiser la pénurie de bois prévue, il faudra élargir les programmes de sylviculture, augmenter les mesures de protection contre les incendies et les dégâts dus aux insectes et mettre en oeuvre des techniques avancées permettant d'utiliser de façon plus rentable la fibre de bois. Toutes ces initiatives sont subventionnées dans le cadre de l'EDER, en vertu d'ententes auxiliaires sur la modernisation de l'exploitation forestière et des usines de pâtes et papiers.

iv) Agriculture

A Terre-Neuve, l'agriculture est un secteur relativement peu important qui représente seulement 0,4 p. 100 du PIB. Cependant, depuis quelques années, ce secteur connaît une croissance régulière et son apport à l'économie ne cesse d'augmenter. Le revenu brut agricole a augmenté de 47 p. 100 entre 1980 et 1984, pour atteindre 40,7 millions de dollars; en 1984, on y comptait 1 800 années-personnes d'emploi, contre 1 500 en 1980, soit une augmentation de 20 p. 100.

Même si l'agriculture n'est pas un secteur important à l'échelle provinciale, elle joue toutefois un grand rôle dans l'économie rurale. La production agricole offre une base économique viable à un petit nombre de localités et dans l'ensemble, ce secteur fait vivre près de 1 800 personnes. L'agriculture est la seule activité primaire, en dehors du secteur minier, susceptible de créer de nouveaux emplois productifs dans les régions rurales de la province; son essor représente donc un objectif important au chapitre de l'expansion économique.

Selon les estimations, seuls 40 p. 100 des denrées qui peuvent être produites à un prix concurrentiel à Terre-Neuve proviennent actuellement du marché local. D'importants facteurs entravent toute tentative de croissance, et notamment une base foncière sous-exploitée, une faible capacité financière, la lenteur de la modernisation, enfin des réseaux de commercialisation inefficaces. Néanmoins, il est possible d'étendre et de diversifier la production de certaines denrées agricoles. Les enquêtes pédologiques et les plans d'utilisation des terres révèlent qu'il existe environ 100 000 hectares de terres arables sur l'île, ce qui est suffisant pour cultiver toutes les denrées qui pourraient être vendues à des prix compétitifs. De cette superficie, quelque 7 000 hectares seulement sont cultivés à l'heure actuelle, le reste étant encore en friche.

Bien qu'il soit possible de mettre en valeur ce secteur, il faudra auparavant résoudre plusieurs difficultés majeures, par exemple : afin d'agrandir et d'améliorer leurs exploitations, les agriculteurs devraient avoir un accès plus facile aux sources de financement. De plus, il faudrait prendre des mesures pour inciter les producteurs à adopter rapidement de nouvelles méthodes de gestion agricole, adaptées aux conditions de Terre-Neuve, et trouver des moyens pour les aider à déceler, évaluer et saisir les occasions d'affaires.

4. TRANSPORTS

A Terre-Neuve, une population dispersée, une situation géographique particulière, une topographie accidentée, un climat souvent difficile, voilà autant de facteurs justifiant l'importance des transports pour l'expansion économique de cette région, à cela il faut ajouter une séparation physique entre l'île proprement dite, le Labrador et le reste du Canada.

En raison d'une série de facteurs géographiques, constitutionnels, politiques et économiques, le réseau actuel de transports de Terre-Neuve s'est transformé en un réseau multi-modal complexe et largement subventionné. Ce réseau, moins moderne que dans d'autres régions du pays, est caractérisé par des coûts plus élevés, une efficacité moindre et une qualité de service inférieure, ce qui n'est pas sans importance pour les industries désireuses de s'installer à Terre-Neuve, compte tenu surtout de la distance par rapport aux sources d'approvisionnement et aux principaux marchés d'Amérique du Nord.

Considérant la situation géographique de l'île et son secteur restreint de fabrication, le volume des marchandises acheminées vers la province est de loin supérieur au transport de marchandises en partance de celle-ci; ce qui entraîne de sérieuses difficultés pour les transporteurs, afin d'équilibrer le volume de marchandises acheminées dans les deux sens et établir des barèmes de tarifs correspondants. Le transport des marchandises venant de Terre-Neuve se fait actuellement par chemin de fer, par route, et par eau. Même si certaines marchandises sont expédiées par avion, ce moyen sert essentiellement au transport des passagers. En 1984, 918 396 tonnes de marchandises générales ont été expédiées à Terre-Neuve grâce à ces trois principaux moyens de transport; elles se répartissaient ainsi : 37,8 p. 100 par chemin de fer, 29,6 p. 100 par bateau et 32,6 p. 100 par camion.

TABLEAU III

Mode de transport des marchandises à destination de Terre-Neuve

| Année | Chemin de fer | | Transport direct | | | | Volume total (en milliers de tonnes) |
|-------|--------------------------------------|------|--------------------------------------|------|--------------------------------------|------|--|
| | Volume (en milliers de tonnes) | % | par eau | | Camionnage | | |
| | | | Volume (en milliers de tonnes) | % | Volume (en milliers de tonnes) | % | |
| 1970 | 398 | 66,9 | 197 | 32,2 | 16 | 2,7 | 611 |
| 1975 | 482 | 52,5 | 253 | 27,6 | 183 | 19,9 | 918 |
| 1980 | 243 | 26,1 | 400 | 43,0 | 287 | 30,9 | 930 |
| 1984 | 347 | 37,8 | 272 | 29,6 | 299 | 32,6 | 918 |

* Source : Direction générale de l'aide au transport maritime
Transports Canada.

Depuis presque trente ans, le transport des marchandises à destination et en provenance de Terre-Neuve a connu plusieurs changements mais au cours de ces dix dernières années, le volume total des activités est resté relativement constant. Comme il est indiqué au tableau III (p. 13), en 1970, le chemin de fer était le principal moyen de transport des marchandises vers la province. Cependant, tandis que la qualité du service ferroviaire se détériorait, le camionnage prenait de l'importance et la qualité du service s'améliorait; ajoutons qu'un changement révolutionnaire se produisait dans le transport direct par eau grâce à la conteneurisation, ce qui a contribué à renverser complètement la tendance en 1980. Le pourcentage de marchandises acheminées par rail est donc tombé à 26 p. 100 tandis que le camionnage et le transport direct par eau accaparaient 74 p. 100 du marché des marchandises. En 1980, sous la direction du gouvernement fédéral, était lancé un plan quinquennal de modernisation du service ferroviaire faisant appel à la conteneurisation. Les conséquences de ce plan se sont fait sentir dès 1984; à cette date, les chemins de fer ont accaparé 38 p. 100 du marché, en grande partie au détriment du transport maritime. Cependant, malgré sa valeur, ce programme n'a pas permis de compenser les pertes importantes subies dans le secteur du réseau ferroviaire, secteur que le gouvernement du Canada continue encore à financer.

5. PERSPECTIVES COMMERCIALES

A Terre-Neuve, au cours de 1986 et de 1987, le monde des affaires devrait continuer à se remettre des conséquences toujours présentes de la récession qui a sérieusement touché l'économie de l'Amérique du Nord et du reste du monde. La croissance devrait être plus importante qu'en 1985 mais, comme par le passé, elle restera inférieure à la moyenne nationale. Dans ce contexte, les entreprises chercheront à se regrouper et à envisager avec prudence des possibilités d'expansion. Dans l'ensemble, quelques grandes sociétés continueront à dominer les secteurs de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'exploitation minière. Même si ces sociétés et d'autres plus petites prévoient investir en 1986 et en 1987, leurs activités ne visent guère l'expansion, mais plutôt la modernisation des installations et l'application des techniques de pointe en vue d'être plus concurrentielles sur le marché international.

Pour les entreprises, la principale perspective d'expansion et de croissance à moyen terme est liée à l'exploitation des gisements sous-marins de pétrole brut et, plus précisément, à la mise en valeur du champ pétrolier Hibernia, au large des côtes de Terre-Neuve. Même si les entreprises de la province vont évaluer les possibilités et prévoir des moyens de participer à cette activité, on ne s'attend à aucune expansion et à aucun investissement important, avant la fin de 1986. Si le projet Hibernia est amorcé comme prévu, les entreprises locales devront d'ici là avoir dressé leurs plans définitifs d'exploitation, afin de profiter des possibilités offertes par ce projet.

La lenteur de l'expansion des entreprises en vue de profiter du projet Hibernia peut s'expliquer de plusieurs façons, entre autres, les limites actuelles de la base industrielle et du secteur de la fabrication, le manque d'envergure des entreprises et donc leurs faibles possibilités de financement, la faible utilisation des techniques de pointe ou des méthodes modernes de gestion par rapport aux entreprises canadiennes ou étrangères qui, de ce fait, ont une plus grande expérience dans ce domaine. De plus, les entreprises locales font preuve de prudence parce que lors de la découverte du gisement Hibernia, certaines d'entre elles avaient élargi leurs installations en vue de profiter des occasions qui auraient pu surgir. Faute de nouvelles activités, ces entreprises locales et les particuliers intéressés ont subi d'énormes pertes, ce qui les a incités à une grande prudence dans leur planification actuelle.

Malgré tout, certains cabinets d'ingénieurs-conseils ainsi que d'importantes sociétés de construction reconnaissent l'existence de ces possibilités. Ils ont donc constitué des entreprises en coparticipation ou souscrit à d'autres formes de consortiums avec des entreprises canadiennes, américaines et européennes; dans ce contexte, ils dressent activement des plans en vue d'exploiter ces possibilités.

A Terre-Neuve, le secteur des services domine l'activité économique, du moins sur le plan de l'emploi. Par le passé, ce secteur a démontré qu'il pouvait suivre l'expansion des secteurs primaire et secondaire. Les entreprises de services qui sont installées presque toutes à St. John's, sont

depuis toujours les plus importantes de la province étant donné qu'elles ont une assise financière solide. Le programme de construction intensive d'immeubles de bureaux, ainsi qu'un nouvel hôtel et un centre de congrès, actuellement en cours de réalisation dans la région de St. John's, en témoigne dans une certaine mesure. Selon les prévisions, le secteur des services continuera à s'aligner sur les autres secteurs et conservera sa part relative de l'activité économique.

6. PERSPECTIVES D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Au cours de la prochaine décennie, deux projets de mise en valeur des sources d'énergie pourraient favoriser de façon spectaculaire l'expansion économique de Terre-Neuve. Depuis plusieurs années, l'on annonce d'importants projets d'aménagement hydro-électrique et d'exploitation des hydrocarbures et pourtant, la date de démarrage n'a cessé d'être repoussée. Actuellement, même si l'optimisme est à la baisse, la réalisation de ces projets semble toutefois de plus en plus certaine.

L'élan que ces importants projets pourraient donner à l'économie de Terre-Neuve est de toute première importance pour permettre à la province de sortir du malaise économique et du cycle actuel de dépendance : assurance-chômage - projets créateurs d'emplois - transferts fédéraux. Les occasions d'emploi découlant de ces projets permettront de remédier sensiblement au chômage et faciliteront l'adaptation des travailleurs appartenant au secteur primaire. Par ailleurs, ces projets devraient stimuler l'expansion et la diversification de la base industrielle de la province.

i) Hydrocarbures

En 1985, l'importance de la découverte de gisements pétrolifères à Terre-Neuve a largement contribué à offrir de nouvelles possibilités d'expansion économique à cette province. Même si l'industrie et le gouvernement ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur plusieurs questions essentielles, la planification, tant dans l'industrie que dans les organismes de réglementation, est suffisamment avancée pour que l'on ait une meilleure idée des projets et des possibilités offertes par l'exploitation des hydrocarbures. Dans l'ensemble, l'année 1985 a marqué un tournant, avec d'une part la signature de l'Accord de l'Atlantique et d'autre part, l'amorce de la phase d'exploitation par l'industrie et le gouvernement.

L'Accord de l'Atlantique, signé le 11 février 1985, visait à régler le litige en matière de compétence; ce litige qui opposait le gouvernement fédéral et la province avait donné lieu à certaines activités précises touchant l'approbation des projets d'exploitation des gisements sous-marins, dont la création de l'Office Canada--Terre-Neuve des hydrocarbures sous-marins. En outre, il avait été créé un Fonds d'exploitation des gisements sous-marins de 300 millions de dollars en vue de financer l'aménagement de l'infrastructure socio-économique avant la mise en production, ainsi qu'un réseau administratif fédéral-provincial. Bien que l'on n'ait pas encore puisé dans ce fonds, une première série de propositions de financement a été approuvée dernièrement. Les négociations d'ordre financier, en vue de déterminer le partage des recettes entre les associés du projet Hibernia et les gouvernements, ont commencé et devraient se terminer au cours du premier semestre de 1986. La conclusion de ces négociations sera

déterminante pour établir le partage des retombées économiques au cours des années. Ajoutons que le gouvernement et l'industrie négocient actuellement un accord sur les retombées industrielles.

En 1985, les activités de prospection étaient très importantes en raison de l'expiration prochaine du programme fédéral d'encouragements au secteur pétrolier, toutefois, la prospection sous-marine a continué à se limiter au secteur Hibernia. En septembre 1985, Mobil Oil a annoncé son projet d'exploiter Hibernia en se servant d'un système de production par gravité, répondant ainsi à l'une des principales conditions du gouvernement provincial. Selon les estimations, ce système d'exploitation devrait coûter 4,2 milliards de dollars (en dollars canadiens de 1984) et créer au total 21 500 années-personnes d'emploi direct, dont 67 p. 100 au Canada. Dans cette hypothèse, Terre-Neuve bénéficierait de 9 500 années-personnes, soit 44 p. 100 de tous les emplois créés par ce projet.

Dans son rapport sur les répercussions écologiques, son plan des retombées économiques pour le Canada et Terre-Neuve et son plan d'exploitation, la société Mobil Oil a indiqué qu'elle commencerait la production à Hibernia en 1992. Actuellement, la société procède à la sélection d'un entrepreneur, chargé du chantier et des travaux de surface, qui s'occuperait de la conception et de la bonne marche des travaux. C'est la localité de Come-By-Chance qui a été retenue pour l'installation du chantier qui doit commencer en 1987; l'emplacement des chantiers de production et des installations sera annoncé ultérieurement.

Jusqu'à présent, on s'est surtout intéressé au gisement Hibernia qui selon les estimations actuelles doit renfermer entre 500 et 800 millions de barils de pétrole brut. Cependant, d'importantes découvertes ont été faites dans de petits gisements dont les réserves varieraient de 100 à 300 millions de barils. Les gisements Terra Nova et North Ben Nevis, qui appartiennent à Petro-Canada et à Husky/Bow Valley respectivement, pourront être mis en valeur en même temps que d'autres grâce à un système flottant de production. Il faudra procéder à d'autres forages de délimitation pour mieux estimer les réserves, mais l'exploitation de ces gisements pourrait commencer même avant l'entrée en production d'Hibernia en 1992.

Outre leur valeur en tant que source d'énergie, les hydrocarbures offrent également des possibilités de création d'emplois et des retombées économiques au chapitre de l'exploitation. Toutefois, l'industrie locale ne pourra profiter de ces retombées qu'en fonction des décisions générales prises par le gouvernement.

Les deux niveaux de gouvernement ont déjà mené des études en vue de déterminer les besoins sur le plan industriel et la compétitivité des entreprises. La province a défini ses priorités quant aux retombées et elle s'occupe principalement de la construction, de la fabrication et du montage des installations ainsi que des aspects techniques. Il restera à mieux définir la portée et la nature des retombées, lorsque les négociations financières seront terminées et que l'Office Canada--Terre-Neuve des hydrocarbures sous-marins aura approuvé le plan d'exploitation de la société et le plan des retombées pour le Canada et Terre-Neuve.

ii) Énergie hydro-électrique

La production d'électricité en quantité suffisante et à des prix concurrentiels est déterminante pour le maintien et la croissance de l'économie dans la province. Selon les prévisions actuelles, Terre-Neuve aura besoin d'ici 1992 d'une nouvelle source d'énergie électrique pour répondre à ses besoins. Étant donné que pratiquement toutes les installations hydro-électriques de l'île sont déjà aménagées, les autres solutions immédiates qui s'offrent à la province sont l'installation d'une centrale thermique alimentée au mazout, au coût de 170 millions de dollars, pour répondre aux besoins prévus jusqu'en 1996, ou encore l'accès à l'énergie hydro-électrique du Labrador. Si cette dernière solution est impossible à long terme, la province devra peut-être envisager la construction d'une centrale thermique alimentée au charbon ou au gaz naturel en vue d'offrir une source d'énergie à un prix prévisible.

A court terme, il est de plus en plus probable que la province sera obligée de faire construire d'autres centrales thermiques. Pour avoir accès à l'énergie hydro-électrique du Labrador, il faudra construire en trois ans une ligne à haute tension de 1 125 km de long, ce qui coûtera 1,4 milliard de dollars. En outre, pour répondre en 1992 aux besoins de l'île avec l'énergie hydro-électrique du Labrador, il faudra récupérer l'énergie de la centrale électrique des chutes Churchill, actuellement réservée à Hydro-Québec. Il est peu probable que l'on puisse résoudre à temps les questions que pose l'accès à l'énergie du Labrador.

Dans ce contexte, le gouvernement provincial doit chercher avant tout à régler le litige touchant l'accès à l'énergie des chutes Churchill. La province a fait intervenir en vain les tribunaux pour avoir accès à cette source d'énergie et ce, en vertu d'une clause du contrat passé avec Hydro-Québec. Devant cet échec, la solution politique semble la seule voie possible. A diverses reprises, mais sans succès, des entretiens ont eu lieu avec le gouvernement de René Lévesque; il reste à voir si les entretiens avec le gouvernement de Robert Bourassa seront plus positifs. Tant qu'une entente ne sera pas conclue avec le Québec, Terre-Neuve n'aura vraisemblablement pas accès aux sources d'énergie du Labrador.

Toute entente avec le Québec entraînera vraisemblablement l'aménagement d'une ou deux centrales hydro-électriques sur le cours inférieur du fleuve Churchill. La première, au site de Gull Island, avec un potentiel de production de 1 600 mégawatts, coûterait 2,87 milliards de dollars, tandis que la seconde au coût de 1,98 milliard de dollars, aux chutes du Rat Musqué produirait 600 mégawatts. Le premier site, dont le coût unitaire sera moins élevé, comptera parmi les projets les plus rentables de l'est du Canada. Selon les prévisions, l'aménagement de ce projet représentera 10 000 années-personnes d'emploi et, au cours des six ou sept ans que durera la construction, il permettra d'injecter près de 700 à 800 millions de dollars dans l'économie. Cet aménagement est toutefois difficile à réaliser tant que Terre-Neuve n'aura pas signé une entente avec le Québec. Cette entente vise le transport de l'énergie électrique non utilisée par Terre-Neuve vers les marchés de l'Est canadien et des États-Unis.

La pose de la ligne à haute tension vers l'île et l'aménagement de Gull Island ne commenceront pas avant la signature d'une entente avec le Québec. Il est donc très difficile de prévoir exactement quand ces importants projets commenceront à servir de moteur à l'expansion. Toutefois, s'il est impossible de produire l'énergie électrique du Labrador à un prix raisonnable d'ici le début des années 90, les réserves limitées d'énergie disponible, dont le prix ne cesse d'augmenter, empêcheront l'expansion économique de Terre-Neuve et du Labrador. Il y a quelques années, la société fédérale-provinciale Lower Churchill Development Corporation, était instituée afin de planifier et de promouvoir le projet de Gull Island. Étant donné l'avantage évident que ces projets présentent pour Terre-Neuve et l'économie canadienne en général, il serait opportun pour le gouvernement fédéral d'intervenir activement en vue d'éliminer les obstacles à la réalisation de ces projets.

7. CONCLUSION

A moyen terme, l'expansion économique de Terre-Neuve aura lieu dans le cadre de deux contextes opposés. D'une part, rappelons que le secteur primaire actuel de la province - pêche, forêts et mines - d'où proviennent depuis toujours la plupart des occasions d'emploi, a atteint son plein développement de sorte que peu d'emplois seront créés. D'autre part, les nouvelles perspectives liées à l'exploitation des réserves sous-marines d'hydrocarbures sont à même de stimuler l'expansion dans certaines régions de la province.

La chute internationale des cours du pétrole et la nouvelle politique énergétique dans les régions éloignées, annoncée en octobre 1985, n'ont pas encore eu d'incidence sur les perspectives d'exploitation des gisements sous-marins. La nouvelle politique énergétique pour les régions éloignées, qui remplace le programme fédéral d'encouragements au secteur pétrolier, devrait ralentir les activités de prospection puisque les anciennes subventions, qui couvraient jusqu'à 80 p. 100 des frais de prospection, sont désormais remplacées par un stimulant fiscal, soit le crédit d'impôt à la prospection. On évalue actuellement les baisses récentes du prix du pétrole. De toute évidence, ce sont les prix qui seront en vigueur au cours des années 90, et non ceux d'aujourd'hui, qui influenceront sur l'exploitation des gisements sous-marins de Terre-Neuve; l'on s'attend à une remontée de ces prix à moyen terme. Cependant, l'instabilité actuelle des prix risque d'obliger les sociétés à retarder leur décision finale quant à la mise en valeur des projets.

Les questions touchant le secteur primaire portent sur la rationalisation des moyens de production et la solution des problèmes auxquels se heurtent les entreprises en matière de productivité, d'accès au marché et de modernisation. Dans le secteur forestier, des programmes de modernisation sont en cours et l'on s'attend à ce que la mise en marché des produits soit facilitée par la diminution des coûts et l'amélioration de la qualité. L'exploitation minière a été en grande partie rationalisée et les programmes de prospection qui sont à l'origine de l'ouverture de nouvelles mines sont commencés, mais c'est le secteur de la pêche qui demande la plus grande attention.

La réorganisation des sociétés de pêche de Terre-Neuve est en cours. Cependant, l'imposition récente par les États-Unis de droits compensateurs sur les importations de poisson canadien est un important obstacle à lever. Selon les constatations préliminaires faites jusqu'ici, il faudra examiner et peut-être modifier radicalement les programmes de subvention et d'aide à la pêche. Parallèlement, il est indispensable d'améliorer les techniques de pêche et de conditionnement du poisson, ce qui risque d'être difficile si les programmes financiers visant à attirer les investissements dans ce secteur sont menacés par des mesures protectionnistes dans le domaine du commerce international.

Quant aux perspectives d'expansion des secteurs non primaires, les difficultés qui se posent sont bien différentes.

Étant donné que les industries actuelles de Terre-Neuve offrent de moins en moins de chances de création d'emplois, l'expansion et la diversification de l'économie provinciale s'imposent. Dans ce contexte, des possibilités ont été déterminées dans les secteurs suivants : les retombées de l'exploitation des gisements sous-marins d'hydrocarbures; les industries marines visant à servir les projets ci-dessus; la mise au point actuelle de compétences touchant les recherches dans les mers froides et des progrès techniques reliés à la pêche; les industries reliées à l'utilisation de l'électricité produite au Labrador; le traitement poussé des ressources naturelles et la fabrication locale d'un plus grand nombre de biens de consommation et de biens industriels actuellement importés.

Les nombreux progrès réalisés permettent à la province d'être à l'avant-garde dans le domaine des sciences et de la technologie marines. La réputation de Terre-Neuve dans ce domaine lui vient des activités d'établissements comme NORDCO, C-CORE, le collège des pêches, l'université Memorial, le centre de la pêche pour l'Atlantique du Nord-Ouest et d'un nombre croissant d'entreprises privées. A cela s'est ajoutée dernièrement la construction de l'Institut de recherche sur les navires arctiques qui relève du Centre national de recherches du Canada, et du nouvel Institut de dynamique marine de Terre-Neuve qui utilisera bientôt la première citerne à roulis en Amérique du Nord; ce procédé servira pour les cours de formation, ainsi que pour les travaux de recherche et de développement sur la mise au point et l'utilisation du matériel de pêche.

Si l'on réussit à mettre un terme au différend qui oppose actuellement Terre-Neuve et le Québec quant à l'énergie électrique du Labrador, il sera alors possible de créer un milieu favorable, susceptible d'inciter des industries reliées à l'utilisation de l'électricité à s'installer à Terre-Neuve -- par exemple, les possibilités de production de ferrosilicium au Labrador. Si la province réussit à trouver une société désireuse d'exploiter ces possibilités, le gouvernement fédéral sera certainement appelé à offrir des stimulants et une aide financière à la construction de l'infrastructure nécessaire.

Depuis longtemps, l'on sait qu'il est possible de produire divers biens pour remplacer les importations actuelles et de procéder à une autre étape de traitement des ressources naturelles en vue de favoriser l'expansion de la base industrielle locale, surtout dans les régions rurales de la province. Les tentatives faites en ce sens n'ont guère été couronnées de succès, et ce, pour diverses raisons. Il faut toutefois poursuivre les objectifs d'expansion relatifs à la valeur ajoutée, mais les progrès dépendront de la vitesse à laquelle on répondra aux exigences fondamentales. Les programmes fédéraux et provinciaux d'expansion économique mettent de plus en plus l'accent sur les progrès techniques, la formation et la recherche, par conséquent la politique visant à augmenter la valeur ajoutée et à élargir la base industrielle ne pourra réussir que si l'on accorde une importance soutenue et croissante à ces secteurs.

